



ORDRE DU JOUR

COMITÉ DE TOPONYMIE

Séance extraordinaire – 23 juin 2025 – 13 h à 14 h
Séance en visioconférence

HEURE*	SÉANCE PUBLIQUE**
13 h à 13 h 05	1. Constatation du quorum et ouverture de la séance 2. Adoption de l'ordre du jour 3. Déclaration de conflit d'intérêts 4. Dépôt du procès-verbal de la séance du 26 mai 2025
13 h 05 à 13 h 35	5. Période de questions du public
13h50 à 13h55	6. Décisions relatives aux délibérations de la séance à huis clos
13h55 à 14h00	7. Levée de la séance

*L'horaire peut varier. Il est fourni à titre indicatif.

**La séance publique sera enregistrée.